

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROUSSILLON

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le

ID: 084-218401024-20260428-2026_D_58-DE



NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Séance du 28 AVRIL 2026

Date de la convocation
14/04/2026

Date d'affichage
14/04/2026

Objet de la délibération

Désignation d'un référent à
la Commission Local de
l'Eau

N° 58/26

L'an deux mil vingt-six et le vingt-huit avril à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Gisèle BONNELLY, Maire.

Présents : Mme BONNELLY, M. ICARD, Mme BERNARD, M. BROVELLI, Mme BRAZARD, M. DIDNIK, M. JEGOU, Mme MIGLIORINI, Mme MOUNIER-SIRE, Mme TRACOL, M. BONHOMME, Mme MALIVEL

Absents : Mme CHEREL donne pouvoir à Mme BERNARD, M. CHABRIER donne pouvoir à M. ICARD, M. CHOMETTE donne pouvoir à Mme BONNELLY

Madame le Maire explique que notre commune est concernée par le bassin du Calavon-Coulon qui est géré depuis 2001 par un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). Cet outil de gestion vise à concilier la préservation de la ressource et la satisfaction des différents usages de l'eau, au travers des objectifs d'amélioration de la qualité des eaux, de partage de la ressource et de gestion durable des milieux aquatiques. Lors de la dernière Commission Local de l'Eau (CLE), la Commune de Bonnieux était désignée représentante du sous bassin versant bassin moyen auquel nous somme rattachés.

Lors du Conseil Municipal un référent doit être désigné pour participer à d'éventuelle commission thématique.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Madame le Maire,
Et après en avoir délibéré,

- **DESIGNE** par 15 POUR, M. Patrick ICARD, 1^{er} adjoint au maire, comme référent aux commissions thématiques de la CLE.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Gisèle BONNELLY



Secrétaire de séance

Marie BERNARD